

Un véritable potentiel à l'export

Le Plan Maroc Vert a véritablement propulsé l'aviculture nationale au rang de filière agricole majeure. Celle-ci génère un chiffre d'affaires de 30 Mds de DH, avec des investissements tournant autour de 8,7 Mds. Sa principale singularité est qu'elle parvient tant bien que mal à satisfaire la demande locale, ce qui montre à l'évidence tout son potentiel à l'export, même si des défis sont à relever pour conquérir plus de parts de marché à l'international.

Le Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) qui s'est récemment terminé, a incontestablement mis sur orbite le potentiel agricole national, mais aussi tout le gisement de croissance que constituent les exportations pour ce secteur hautement névralgique compte tenu des enjeux de sécurité alimentaire et de l'agro-industrie. Cela dit, tout le monde s'accorde à dire que le Plan Maroc Vert (PMV) a été un excellent catalyseur pour l'essor de l'agriculture nationale. Cette dynamique ne devrait pas faiblir puisque dans le sillage du SIAM, d'importants programmes de financement ont été annoncés concernant le deuxième pilier du PMV. Cela étant rappelé, s'il y a un secteur qui a particulièrement émergé grâce au plan entièrement dédié à l'agriculture, il s'agit bien de l'aviculture. Pour l'heure, cette dernière génère un chiffre d'affaires qui flirte avec les 30 Mds de DH par an, tout en étant à l'origine d'investissements moyens situés autour de 8,7 Mds de DH par an. Contrairement à d'autres filières agricoles qui peinent à satisfaire la demande locale, l'aviculture nationale tire quelque part son épingle du jeu puisqu'elle arrive à combler celle-ci, ce qui est de bon augure pour les ventes à l'étranger.

D'après les récents chiffres de la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (FISA),

la production avicole a atteint près de 560.000 tonnes, ce qui a valu au secteur de surpasser les objectifs de production qui lui sont assignés par le contrat-programme avec l'Etat pour la période 2011-2020.

Configuration favorable pour booster les exportations

A titre illustratif, rien que la production de viande de poulet de chair a crû de 10% à janvier 2014, comparativement à la même période de l'année dernière, pour atteindre 37.527 tonnes. L'autre élément de taille attestant du dynamisme du secteur est que la production avicole du poulet de chair et de l'œuf de consommation couvre plus de 100% des besoins de consommation du pays. Ce qui prouve que la filière a les capacités de s'imposer sur les marchés internationaux, notamment en Afrique subsaharienne et au Maghreb. Cela est d'autant plus crédible si l'on sait que ces produits avicoles ont un avantage comparatif majeur, celui du prix. Ce fort potentiel à l'export a induit la FISA à s'affilier à l'ASMEX dans l'optique de s'attaquer plus énergiquement au marché africain, notamment le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest. L'objectif étant d'exporter des poussins, des œufs à couvrir et de l'aliment composé pour volaille. Pour rappel, il est important de souligner que le secteur avicole national s'emploie depuis quelques années à être offensif



Depuis quelques années, le secteur avicole national s'emploie à être offensif sur les marchés internationaux.

sur les marchés internationaux. En 2012, près de 6,7 millions d'œufs à couvrir et 25.000 tonnes d'aliments composés ont été vendus à l'étranger, essentiellement dans les pays du continent pour ne citer que le Sénégal, la Mauritanie et la Côte d'Ivoire. Cela dit, le pays importe aussi des poussins reproducteurs (en augmentation de 28% à janvier 2014). Par contre, les importations de dindonneaux et des reproductrices n'ont cessé d'emprunter un trend baissier eu égard à l'essor de la production locale.

Le contrat-programme boostera-t-il les ventes à l'étranger?

Ce qui retient le plus l'attention dans le contrat-programme (2011-2020) inhérent au secteur avicole, est son ambition : celle de générer près de 140.000 emplois addition-

nels à l'horizon 2020, ce qui permettra d'atteindre 500.000 postes de travail au total. Il est clair que cet objectif majeur ne pourra être atteint sans accroître les ventes à l'étranger du secteur. A ce titre, le contrat-programme, pourvu d'une enveloppe de 3,7 Mds

est de taille car atteindre 4.400 tonnes à l'export suppose conquérir plus de parts de marché à l'international, tout en consolidant celles déjà existantes. Ce qui passe nécessairement par le renforcement de la compétitivité qui a des prérequis nécessitant un sacré

Le contrat-programme, pourvu d'une enveloppe de 3,7 Mds de DH, fixe comme objectif de passer de 400 tonnes de produits avicoles exportés à 4.400 à l'échéance 2020.

de DH fixe comme objectif de passer de 400 tonnes de produits avicoles exportés à 4.400 tonnes à l'échéance 2020. A ce stade, la seule question qui vaille est de savoir si cette somme allouée est suffisante pour permettre au secteur de relever les défis majeurs auxquels il est confronté. L'enjeu

effort d'investissement. Il s'agit de la modernisation de l'outil de production pour rationaliser les coûts. A cela s'ajoute l'impératif d'amplifier les programmes de recherche et de développement pour accroître la productivité. ■

M. Diao